

SÉLECTION ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL 2020
Rentrée septembre 2020

INSCRIPTIONS Jusqu'au Vendredi 30 octobre 2020

1. **Préinscription en ligne : 45 €** : www.ecole-rockefeller.com
2. Envoi des documents demandés **par voie postale uniquement**
3. Vous recevrez **un mail de confirmation de votre inscription**, lorsque nous aurons reçu votre dossier complet.

Ecole Rockefeller
SÉLECTION ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL 2020
4 avenue Rockefeller
69 373 Lyon cedex 08

Contact :
alicia-cherif@ecole-rockefeller.com

NOTICE DE SELECTION

- **EXAMEN ET TRAITEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :**

A – Votre dossier est incomplet :

Il manque un ou plusieurs documents, votre dossier est considéré par notre service comme incomplet. Un mail vous est alors adressé afin de le compléter. En cas de non réponse de votre part dans les délais impartis, **votre candidature n'est pas retenue**.

B – Votre dossier est complet :

Un mail vous sera adressé afin de vous signifier l'enregistrement de votre dossier par notre service et dans un second temps, un autre mail pour vous informer des résultats de l'étude de votre dossier dans le cadre de la sélection.

- **INSCRIPTION DEFINITIVE :**

Après que votre candidature soit retenue, **l'inscription définitive en formation diplômante est conditionnée par l'obtention du financement du coût de formation**. Le pôle formation continue de l'Ecole vous accompagne dans vos démarches, si vous le souhaitez.

FRAIS DE SCOLARITE

➤ **Frais de l'étude de votre dossier.....** **45 €***

*paiement en ligne lors de votre préinscription

AUCUN PAIEMENT NE SERA RESTITUÉ

DOSSIER SELECTION Accompagnant Educatif et Social 2020

Les éléments constitutifs du dossier à envoyer par courrier à :

Ecole Rockefeller
SÉLECTION ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL 2020
4 avenue Rockefeller
69 373 Lyon cedex 08

Contact : alicia-cherif@ecole-rockefeller.com

1. Une pièce d'identité en cours de validité
2. Une lettre de motivation **argumentée***
3. Un curriculum-vitae **détaillé**
4. **Selon la situation du candidat, la copie des originaux de vos diplômes ou titres traduits en français**
5. **Une déclaration sur l'honneur attestant de n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES (article L227-10 et L133-6 du CASF) en format WORD ou PDF**

Le candidat peut joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'accompagnant éducatif ou sociale.

***l'étude de dossier se fondant exclusivement sur les motivations écrites du candidat, nous conseillons que le projet soit le plus argumenté possible dans la lettre.**

PIECES D'IDENTITE RECEVABLES ET EXIGÉES EN COURS DE VALIDITE

Carte nationale d'identité
Carte d'identité européenne
Passeport
Permis de conduire (si candidat hors UE, joindre la carte de séjour)
Carte de séjour
Carte de résident

VOTRE FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

EN TANT QUE SALARIE DANS LE CADRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Pensez à activer votre « compte de formation » depuis le lien suivant

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Vous pourrez ainsi vérifier et mobiliser le montant CPF déjà acquis.

Ce montant pourra venir en complément d'autres financements

PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE (ex Congé Individuel de Formation) : plus de renseignements sur le lien suivant :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-salaries/article/projet-de-transition-professionnelle>